



## BOURSE FACULTAIRE

### Pour un-e étudiant-e de la FTSR désirant faire un séjour d'études dans une autre Université

L'Université de Lausanne met à la disposition de la FTSR une bourse d'études permettant à un-e étudiant-e prégradué-e ou postgradué-e de poursuivre sa formation durant un semestre ou une année académique dans une Université avec laquelle la Faculté a conclu des accords de mobilité hors SEMP: cf. sur le site web de la FTSR/Formations/Mobilité: [accords facultaires](#).

Le montant de la bourse par semestre varie selon le niveau de l'étudiant-e et sa destination:

#### Accords avec Europe:

- étudiant-e prégradué-e: CHF 1'600 . -
- étudiant-e postgradué-e: CHF 2'500. -

#### Accords hors Europe:

- étudiant-e prégradué-e: CHF 2'500 . -
- étudiant-e postgradué-e: CHF 4'000. -

**Condition de candidature:** être immatriculé-e à la FTSR

#### Dossier de candidature:

- curriculum vitae
- indication de la situation académique actuelle (avec dossier de notes)
- énoncé des motifs pour lesquels la bourse est sollicitée
- copie du contrat de mobilité établi avec le/la conseiller-ère aux études

Les étudiant-e-s prégradué-e-s ont la priorité sur les étudiant-e-s postgradué-e-s. En fonction du nombre de candidatures, les montants peuvent être ajustés.

Le dossier doit parvenir **avant le 15 janvier 2024** au Décanat de la FTSR.

**À envoyer par mail à [finances.ftsr@unil.ch](mailto:finances.ftsr@unil.ch)**

Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser au professeur Frédéric Amsler, UNIL, Anthropole, CH-1015 Lausanne ([frederic.amsler@unil.ch](mailto:frederic.amsler@unil.ch)) tél. : + 41 021 692 27 15

### AUTRES BOURSES OCTROYÉES PAR L'UNIVERSITÉ

⇒ consulter le site: <https://www.unil.ch/international/home/menuinst/unil-students.html>

